

PROTECTION ANIMALE TRANSPORT PAR ROUTE DES ANIMAUX VIVANTS -CERTIFICAT DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DES CONDUCTEURS ET DES CONVOYEURS (CAPTAV)- 2025 —



CHEVILLON Patrick
Chef de projet - Spécialiste
de la thématique du
transport et de l'abattage-
découpe

Autres experts

COLLIN Aurélien
GAULT Éric
BIENASSIS Édouard

Formation Présentielle

**14 à 21 heures,
selon nombre
d'espèces**

**Lieu de la formation
Tarif**

**Rennes (35)
550 € à 750 €**

Pour qui ? —

Convoyeurs d'animaux dans le cadre d'une activité économique, au cours d'un transport de plus de 65 km

Mini 3 personnes, maxi 10 personnes

Objectifs / Compétences —

Assurer le transport des animaux en conformité avec les conditions minimales requises (durées de voyage, soins aux animaux, densités, surfaces et hauteurs de chargement...)

Identifier les caractéristiques générales des animaux transportés (physiologie, comportements, besoins)

Prendre en compte l'impact du transport sur le bien-être des animaux et sur la qualité de la viande

Manipuler et contenir les animaux pendant le transport en sécurité (bonnes pratiques, sécurité du personnel...)

Connaître les soins d'urgence à dispenser aux animaux

Evaluation des acquis —

La compréhension et l'assimilation des savoirs et savoir-faire se déroulera tout au long de la formation et pourra prendre différentes formes (étude de cas, tour de table, QCM, travaux pratiques)

Pré-requis —

Professionnels impliqués dans le transport

Méthode pédagogique —

Nombreuses analyses interactives de situations réelles de transport

Ifip, organisme de formation habilité « porc », « bovin », « ovin-caprin »

Exposés et échanges



[Version en-ligne](#)

Dates de la formation

Session n°1 18/03/2025 19/03/2025 20/03/2025

Session n°2 07/10/2025 08/10/2025 09/10/2025

Programme de la formation —

Accueil des participants - Feuille de présence

Tour de table : Positionnement des participants par rapport au thème

La formation pourra être, le cas échéant, animée par un expert différent du responsable pédagogique du stage.

A l'issue de la formation, les candidats se présentent à une Validation de compétences et sont évalués par un QCM en ligne. Un bordereau de score est édité et signé par l'IFIP puis remis au candidat.

*Le candidat transmet ensuite son bordereau et le Cerfa 15715*02 imprimé à la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) de son département de domiciliation, qui lui délivrera le Certificat de compétence.*

Certification visée: certificat de compétence professionnelle des conducteurs et des convoyeurs: enregistré sous le numéro RS 5549 dans le Répertoire spécifique.

Organisme Certificateur: Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (certification enregistrée le 08/11/2021)

Espèce 1 - Ex « Porcin »

Enjeux de la protection animale

- Définition du bien-être animal selon l'OIE
- Les 5 libertés

Législation « protection animale » et transport

- Autorisations administratives et aptitude des animaux au transport
- Recommandations et bonnes pratiques
- Manquements et sanctions

Connaissance de l'animal

- Perceptions sensorielles
- Relation homme/animal ; Comportement social et individuel
- Physiologie du stress

Bonnes pratiques de manipulation des animaux

- Déplacer tout en respectant les animaux
- Gestion des animaux à problème au déchargement

Impact du transport

- Bien-être et battements cardiaques
- Qualité de viande et pH
- Risque sanitaire

Contrôle des connaissances en fin de formation

Groupe d'espèces complémentaires Ex « Bovin », « Ovin/Caprin » + ½ - journée par groupe d'espèces selon le même déroulé pédagogique